

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 septembre 2018

Présents : Philippe Rose ; Laurence Giraud ; André Berthomier ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Christophe Souchaud ; Liliane Querrioux ; Laurent Vachon ; Géraldine Levesque ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Annie Desbordes & Coralie Deport.

Absent excusé : Jacques Dazas

Secrétaires : Christiane Desnoëlle et Christophe Souchaud

Prochaine réunion : Mardi 2 octobre 2018 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. C.C.V.G – TRANSFERT DE COMPETENCES**

=> Office de tourisme : la CLET propose que chaque commune verse une somme en fonction du nombre d'habitants pour les offices de tourisme.

Proposition pour Adriers : 1 930 € à verser à la CCVG.

Le CM vote: 1 abstention et 14 pour.

=> Rivières : pour l'entretien et l'aménagement des rivières de plusieurs communes.

Le CM vote : 15 pour.

=> Lié à la dissolution du Syndicat de Collège de Lussac Les Châteaux avec le transfert de l'ex CCL. 13855€ montant à répartir sur les communes du lussacois.

Le CM vote : 15 pour.

2. C.C.V.G : BILAN D'ACTIVITÉ 2017

Ajourné : en attente de recevoir les documents pour les conseillers.

3. C.C.V.G : VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Le fauchage sur les routes intracommunautaires va être fait aux frais de la commune d'Adriers pour la sécurité des usagers. Ainsi la commune doit payer deux fois le fauchage de ces routes. Un affichage sera fait pour prévenir la population.

La convention avec la C.C.V.G n'est pas à hauteur de l'attente de la commune, elle restera par conséquent non signée.

=> Le CM vote à l'unanimité ces deux décisions.

4. ECOLE – TAP : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'EDUCATEUR SPORTIF DE LA MAIRIE DE L'ISLE JOURDAIN

M. Georges Johan vient pour les TAP le jeudi, il faut renouveler la convention.

=> Le CM vote à l'unanimité.

5. LOGEMENT 43 RUE PRINCIPALE : TARIF POUR LOCATION

Proposition de 380€ / mois pour le loyer.

=> Le CM vote à l'unanimité.

6. DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET ASSAINISSEMENT – SOMME NON RECOUVRÉE

=> Le CM vote à l'unanimité pour admis en non-valeur.

7. ECOMUSEE – PROJET POLLINISATEURS

Projet en collaboration avec l'Ecomusée et la Région Nouvelle Aquitaine : 1 994€ ht

- une présentation scolaire 720€ ht : 3 interventions par an par l'écomusée

- une préparation d'un semis de jachère fleurie : 704€ ht

- 2 ruches : 270€ ht

- 2 essaims : 300€ ht à la maison des abeilles

=> 60% de subvention par la Région 1196,4€

=> Le CM vote à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

a. Le projet éolien de « la ferme tageau »

L'enquêteur a emis un avis favorable pour le projet éolien de « La Ferme de Tageau ».

Le CM est scandalisé par cette conclusion ; non-respect des décisions des élus de la république. Le CM est plus que jamais contre ce projet avec le soutien de la population et la quasi-unanimité des élus du secteur.

b. Voirie – Travaux – Bon de commande

STPR va faire la route entre « Chez Pougy » et « Les mâts » pour un marché 43000€.

c. Fête de l'Automne : 14 octobre 2018

Réunion le 10 septembre à 20h30 à la salle polyvalente : ouvert à toute personne.

d. La boulangerie

En attente...

e. Service civique

Une demande a été faite.

f. Terrain route de Plaisance

Le terrain est borné, en attente des devis pour les arrivées d'eau et d'électricité.

SITUATION FINANCIÈRE

Entrées	483 375,15 €
Recettes	435 815,12 €
Dépenses	563 700,24 €
Solde	355 463,03 €